



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Low, tenue le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h, à la salle Héritage, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low (Québec) J0X 2C0, sous la Présidence de monsieur le Maire Patrick Beaudry.

**ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :** Mesdames les Conseillères Fay McLaughlin, Maureen Rice et Maureen McEvoy, et ainsi que messieurs les Conseillers Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert.

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière.

Monsieur le Maire Patrick Beaudry constatant qu'il y a quorum déclare la séance ouverte.

**AVIS DE CONVOCATION**

Le 23 janvier 2026

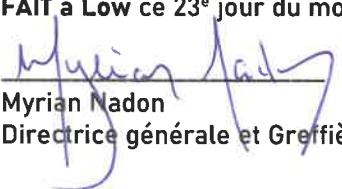
Monsieur le Maire,	Patrick Beaudry
Mesdames les Conseillères,	Fay McLaughlin, Maureen Rice et
Messieurs les Conseillers,	Maureen McEvoy
	Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert

AVIS DE CONVOCATION vous est par la présente donné par la soussignée, Myrian Nadon, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 28 janvier 2026 à 19 h convoquée par la Directrice générale, au cours de laquelle le Conseil considérera les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. Présentation – Prévision budgétaires de l'année 2026
5. 1<sup>re</sup> Période de questions
6. Pour adopter les prévisions budgétaires de l'année 2026
7. 2<sup>e</sup> Période de questions
8. Fermeture et levée de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026

Lors de cette séance extraordinaire, qui sera tenue le mercredi 28 janvier 2026 à 19h00 à la salle Héritage, au 4C chemin d'Amour, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

FAIT à Low ce 23<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

  
Myrian Nadon  
Directrice générale et Greffière-trésorière

2026-01-010      **POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE  
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
28 JANVIER 2026**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GHYSLAIN ROBERT**



PAR CES MOTIFS, ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

---

**INSCRIPTION AU LIVRE DES DÉLIBÉRATION**

NOTE 1: Monsieur le Maire Patrick Beaudry présente les prévisions pour le budget 2026.

---

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions sur les sujets à l'ordre du jour.

La période de questions débute à 19 h 16 et se termine à 19 h 19.

**2026-01-011 POUR ADOPTER LES PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 al. 1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal croit opportun d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2026 de la Municipalité du canton de Low.

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FAY MCLAUGHLIN**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Accepte les prévisions budgétaires de l'année 2026, et ce, telle que déposées :



2026-01-011

<b>Revenus</b>	
Taxes	2 802 560 \$
Paiement en tenant lieu de taxes	40 237 \$
Autres revenus	273 070 \$
Subventions	927 804 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>4 043 671 \$</b>
<b>Charges</b>	
Administration	884 137 \$
Service de police – SQ	200 153 \$
Services des Incendies	317 516 \$
Travaux publics	1 502 865 \$
Éclairage de rues	4 750 \$
Transport adapté	4 824 \$
Transport aérien	17 513 \$
Hygiène du milieu	659 198 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	105 644 \$
Loisirs et culture	165 642 \$
Intérêts et autres frais financiers	67 176 \$
Affectation et fonds réservés	114 253 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 043 671 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement</b>	<b>0 \$</b>

3. Décrète que les prévisions budgétaires seront distribuées conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.
4. Accepte, sur la recommandation de la Directrice générale et Greffière-trésorière, de désaffecter le montant de 75 747 \$ de l'excédent de fonctionnement affecté et d'affecter le montant de 75 747 \$ de l'excédent dans les prévisions budgétaires de l'année 2026.
5. Autorise, par la présente, monsieur le Maire Patrick Beaudry et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Myrian Nadon, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Low, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande le vote sur la résolution principale.**

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Fay McLaughlin, Maureen Rice, Maureen McEvoy et messieurs les conseillers Lee Angus et Ghyslain Robert.

**A voté CONTRE :** Monsieur le conseiller Luc Thivierge

Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, désire enregistrer son vote. Il vote **POUR**.

**POUR :** 6  
**CONTRE :** 1

Adoptée à la majorité.

---

#### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 21 et se termine à 19 h 23.



2026-01-012

**POUR ACCEPTER LA LEVÉE  
DE LA SÉANCE**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GHYSLAIN ROBERT  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**

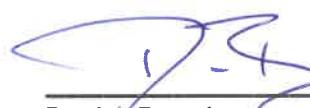
PAR CES MOTIFS, la présente séance est levée à 19 h 30.

**Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption  
de cette résolution est unanime.**

Adoptée.

  
Myrian Nadon

Directrice générale et  
Greffière-trésorière

  
Patrick Beaudry

Maire